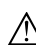


**Action Sociale d'Initiative Académique - Exercice 2013 -**

Site : [www.ac-dijon.fr](http://www.ac-dijon.fr), rubrique "personnel" - dans "votre espace" - encadré "prestations sociales"

	QFA	Montant de l'aide		Date limite de dépôt des dossiers	
Accueil	1 800 €	500 €		15/10/13 09/01/14	nomination du 01/01/13 au 30/09/13 nomination à compter du 1er octobre
CIV	1 800 €	650 €		12/11/13 12/12/13	affectation en ZUS, ZEP ou REP au 01/09/13 affectation à compter du 01/11/13
Déplacements Raisons professionnelles	1 800 €	Janvier - Mars	210 €	30/04/13	période de janvier à mars 2013
		Avril - Juin	210 €	16/07/13	période d'avril à juin 2013
		Juillet - Aout	3,80 € par jour travaillé	17/09/13	période de juillet et août 2013
		Septembre - Décembre	280 €	31/10/13	période de septembre à décembre 2013
aide compensatoire à l'éloignement	2 000 €	Janvier - Mars	80 % montant payé plafonné à 400 €	30/04/13	période de janvier à mars 2013
		Avril - Juin	80 % montant payé plafonné à 400 €	16/07/13	période d'avril à juin 2013
		Septembre - Décembre	80 % montant payé plafonné à 500 €	12/11/13 28/12/13	période de septembre à octobre 2013 période de novembre à décembre 2013
Agents Handicap.en activité	1 800 €	50% du prix de l'heure à concurrence de 8,50/heure  montant maximum pour l'année 1500 €		30/04/13 16/07/13 17/09/13 12/11/13 12/12/13 09/01/14	facture acquittée de janvier à mars 2013 facture acquittée d'avril à juin 2013 facture acquittée de juillet à août 2013 facture acquittée de septembre à octobre 2013 facture acquittée de novembre 2013 facture acquittée de décembre 2013
Domicile (pour mutation ou séparation)	1 800 €	400 €		30/04/13 16/07/13 17/09/13 12/11/13 12/12/13 09/01/14	déménagement de janvier à mars 2013 déménagement d'avril à juin 2013 déménagement de juillet à août 2013 déménagement de septembre à octobre 2013 déménagement de novembre 2013 déménagement de décembre 2013
Scolarité	1 800 €	Cycle poursuivi au lycée	300 €	31/10/13	pour les études secondaires
		Etudes supérieures	500 €	12/11/13	pour les études supérieures
Loisirs	1 800 €	50 % du prix payé par la famille Montant maximum 60 €		31/10/13	1 activité par enfant et par année scolaire enfant né entre le 01/01/195 et le 31/12/10
Vacances	1 800 €	50 % du montant payé plafonné 3 € par nuit et par personne		16/07/13	vacances de janvier à juin 2013
				12/10/13	vacances de juillet à septembre 2013
VAE		90% du montant payé  montant maximum 630 €		30/04/13 16/07/13 17/09/13 12/11/13 12/12/13 09/01/13	formation de janvier à mars 2013 formation d'avril à juin 2013 formation de juillet à août 2013 formation de septembre à octobre 2013 formation de novembre 2013 formation de décembre 2013

DIBAP 1 - Mars 2013

 **les dossiers peuvent être transmis avant la date limite de dépôt du dossier, tout dossier incomplet à cette date sera rejeté.**